

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 1 ¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Mairie de Corbas – Place Charles Jocteur – 69 960 CORBAS
Tél 04.72.90.03.00 – Fax: 04.72.90.98.37
Profil acheteur Ville: marchespublics@ville-corbas.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

➤ **Société EDP, 388 avenue Charles de Gaulle 69200 Vénissieux**

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public: **Construction d'une maison médicale à Corbas - Lot n8**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

■ Date de la notification du marché public : 16/07/2021

■ Durée d'exécution du marché public : 16 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 114 772,44 €
- Montant TTC : 137 726,93 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Modification(s) introduite(s) par le présent avenant : Installer des cloisons plombées pour assurer la sécurité des actes de radiologie en remplacement des cloisons traditionnelles en plaque de plâtre

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 22 925,91 €
- Montant TTC : 27 511,09 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 19,9 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 137 698,35 €
- Montant TTC : 165 238,02 €

Justification de l'avenant : Cette modification est non substantielle au sens de l'article R.2194-7 du Code de la commande publique. Ainsi, elle satisfait aux 4 conditions cumulatives énoncées dans l'article. :

1) La substitution de cloisons plombées aux cloisons en plâtre n'est pas de nature à modifier les conditions de la mise en concurrence initiale ou attirer davantage d'opérateurs économiques sur ce marché public. En effet, le montant total du marché reste dans le même ordre de prix. La technicité reste la même. Les mêmes acteurs sont compétents pour poser indifféremment les cloisons en plâtre ou plombées.


2) Cet ajout, au regard de sa faible ampleur (moins de 20%) n'emporte aucune modification de l'équilibre contractuel.

3) Il s'insère dans le strict objet du marché en se bornant à substituer des cloisons anti-rayons X à des cloisons en plâtre. L'acte de pose reste strictement le même. L'opérateur économique reste parfaitement compétent pour l'effectuer au même titre que les cloisons initialement prévues.

4) Enfin, cet avenant n'a pas pour objet de remplacer le titulaire du marché public.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Ertan DEMIR Gérant de l'entreprise	Le 07/11/2022 A Vénissieux	

		Envoyé en préfecture le 15/11/2022 Reçu en préfecture le 15/11/2022 Publié le  ID : 069-216902734-20221115-VILLE_2022DC179-AU

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)